CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2011

Analyse d'un document

Option : Déplacements et transports

EPREUVE N°7

Durée : 4 h
Coefficient : 4

<u>SUJET</u> :

L'agglomération de Bouville (300 000 habitants), autorité organisatrice des transports, doit renouveler son marché d'exploitation du réseau urbain. Celui-ci passé pour une durée de 5 ans (01/01/2008-31/12/2012) est de la forme marché de gérance « gestion et exploitation des services urbains de transports publics de voyageurs », marché négocié passé en application des dispositions des articles 135, 144 et 165 du code des marchés publics (version 2007).

Le titulaire du marché est une société anonyme d'économie mixte (SAEM) dont le capital social (500 000 €) est détenu à environ 70 % par l'autorité organisatrice. Cette société est la seule à avoir répondu à l'appel à concurrence pour le marché en cours.

Par ailleurs, lors de la négociation, les clauses de bonus malus ont été fortement revues à la baisse passant de 500 000 à 50 000 €/an sur une rémunération de l'exploitant avoisinant les 50 M€/an, passant ainsi de 1% à 0,1 %. La rémunération de l'exploitant est réalisée sur la base de la production annuelle de l'offre de service, réalisée (article. 3.4. du CCTP « offre annuelle kilométrique de référence ») au coût kilométrique défini dans le marché par type : bus standard, bus GNV, bus articulé, tramway.

A cette rémunération, s'ajoute une rémunération des coûts de structure qui représente à elle seule 25 % du montant du marché. La rémunération est donc forfaitaire. Hormis les évolutions d'offre de service à la demande de l'autorité organisatrice, rien ne permet à l'exploitant de se prévaloir de rémunération complémentaire.

Au vu des trois documents transmis, vous devez être en mesure de par votre propre réflexion de rédiger une note dont la teneur permettra :

QUESTION 1

- **d'identifier les points forts et les points faibles du contrat actuel tout en portant un regard critique sur le mode de passation utilisé et sur celui qu'il conviendrait si nécessaire de proposer ;**

QUESTION 2

- **de proposer les pistes d'amélioration à intégrer dans le futur contrat tant du point de vue technique que de celui de la gouvernance, du suivi et de la gestion ;**

- **de justifier vos choix par la présentation des avantages qu'ils apporteraient vis-à-vis du contrat actuel.**

Cette note, destinée à l'exécutif, doit permettre à celui-ci d'orienter ses choix tant en matière de structure que de contrat pour la future commande publique.

Barème de notation :

- **Compte rendu critique de l'analyse : 8 points**
- **Orientations prospectives : 10 points**
- **Lisibilité et cohérence du document : 2 points**

DOCUMENTS JOINTS

Document n°1	Marché de gérance Gestion et exploitation des services urbains de transports publics de voyageurs du périmètre de transports urbains de l'agglomération de Bouville - CCTP	**Page 3**
Document n°2	Etude rapport coût / efficacité du réseau de l'agglomération de Bouville	**Page 37**
Document n°3	Modalités d'application Les clauses d'intéressement / Pénalité du marché de gérance	**Page 60**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.